

La Caisse d'Épargne au secours de la forêt de Fontainebleau incendiée.

La Caisse d'Épargne Ile-de-France prend une mesure exceptionnelle et verse un don de 500.000 € au Fonds ONF-Agir pour la forêt de Fontainebleau.



Ce don financera la première étape de la reconstitution de la Forêt de Fontainebleau après les incendies de très grande ampleur des 12 et 13 juillet, **qui ont détruit 10% de la forêt de Fontainebleau.**

Première forêt labélisée Forêt d'Exception de France, réserve de biosphère UNESCO, poumon vert de 12 millions de Franciliens.

Mécène du Fonds ONF-Agir pour la forêt pour la préservation de la biodiversité, **la Caisse d'Épargne Ile-de-France renforce ainsi son engagement en faveur de ce patrimoine naturel et historique, emblématique de l'Ile-de-France.**

Avec ce don l'ONF pourra engager des travaux de première urgence pour **sécuriser les zones sinistrées, réaliser les diagnostics écologiques et forestiers et préparer la reconstruction du massif.**

Banque coopérative de proximité et forte de sa labellisation AFNOR Engagée RSE, cette contribution s'inscrit dans une démarche durable, au cœur de sa stratégie d'Impact.

En tant que premier mécène bancaire de la région, la banque est fière de contribuer à la renaissance de ce patrimoine historique vivant.

François de Laportalière, Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, précise :

« Fidèle à son histoire et à ses engagements, la Caisse d'Épargne Ile-de-France s'inscrit dans le temps long ; elle accompagne et soutient son territoire y compris dans les moments difficiles. »

CONTACT PRESSE :

Sonia JOCITCH, Tel. 06.24.74.29.91

Mail : sonia.jocitch@ceidf.caisse-epargne.fr

À propos de la Caisse d'Épargne Ile-de-France : Banque régionale coopérative, première actionnaire du Groupe BPCE, elle exerce son activité depuis plus de 200 ans et finance tous les domaines de l'économie et l'ensemble des acteurs de l'Ile-de-France : collectivités locales, logement social, associations, entreprises, institutionnels, particuliers et professionnels. La Caisse d'Épargne Ile-de-France regroupe un réseau de 395 agences et 30 centres d'affaires dédiés aux entreprises ainsi qu'une Banque Privée. Elle compte 4.500 collaborateurs et 2,5 millions de clients dont 700 000 sociétaires. Elle accompagne le développement de trois filiales : La Banque BCP, la Banque de Tahiti et la Banque de

Nouvelle Calédonie. Toutes nos actualités [ici](#) Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

www.caisse-epargne.fr/ile-de-france

